

CLUB DÉFENSE AEGE

NEWSLETTER

TRANSALL C160
R 212



NO 4 | MARS - AVRIL 2022



SOMMAIRE

I.

CACHE CACHE MARITIME, QUAND
LES ETATS FONT DISPARAITRE LEURS
NAVIRES

III.

LE SOCLE DE DEFENSE

II.

EXERCICE COLD RESPONSE 2022

IV.

LA BOUSSOLE STRATÉGIQUE
EUROPÉENNE : UN PLAN DE PLUS
VOUÉ À L'ÉCHEC ?



Cache-cache maritime, quand les états font disparaître leurs navires en mer

Désactivation de l'Automatic Identification System par la marine (marchande?) russe

Depuis quelques semaines, plusieurs rapports similaires font état de la “disparition” croissante de navires marchands russes, en Mer Noire mais pas seulement.

Effectivement, tout navire a l'obligation de se signaler aux autres bateaux, en indiquant diverses affirmations, à savoir à minima son identification (numéro MMSI), son statut, sa vitesse, sa position, son cap. Cet échange d'informations, standardisé, est l' AIS (Automatic Identification System). Diffusant en presque direct l'ensemble des informations, ce système a pour but aussi bien d'empêcher les collisions et autres accidents, d'éviter les engorgements dans les passages étroits, et de suivre le navire pour lui prêter main-forte en cas de problème majeur.

Cependant on observe depuis quelques années une augmentation de “coupures” volontaires (mais jamais reconnues comme telles) de l' AIS de bateaux provenant, sans surprise, d'États peu respectueux du droit international, et en premier lieu la Chine, mais également la Russie. Les milices maritimes chinoises ont en effet pris l'habitude de régulièrement éteindre le système, après s'être aperçues des possibilités de traçage en OSINT de leur rivaux en Mer de Chine méridionale. Face à l'ensemble des sanctions économiques occidentales, notamment sur le pétrole (les USA et le Royaume-Uni espérant voir l'UE les suivre sur ce point), la Russie semble s'être mise à employer le même procédé



Cela lui permettrait de pouvoir envoyer ses tankers à travers des zones d'exclusion, ou de transférer le contenu de ceux-ci sur des navires ne battant pas pavillon russe, et d'ainsi contourner les sanctions internationales. La Russie n'en n'est toutefois pas à son coup d'essai en la matière, déjà l'année dernière, l'un de ses navires “océanographique” espion avait désactivé son AIS au large de l'Écosse puis de l'Irlande, au-dessus d'une zone où passent ... des câbles sous-marins.

Pire encore, il semble que l'État russe ait même franchi un cap supplémentaire dans la désinformation en trafiquant la position de certains navires de l'OTAN à plusieurs reprises, utilisant l'argument d'une intrusion dans sa zone contiguë voire ses eaux **territoriales** (enfin... celles de la Crimée annexée) pour augmenter les tensions en Mer Noire. Ce jeu dangereux auquel s'adonnent plusieurs puissances peut cependant être en partie contrecarrer grâce à l'imagerie aérienne et satellitaire.

En attendant, la Russie semble avoir conservé l' AIS de ses navires de guerre, comme [ici](#) avec sa corvette 545 en route pour la Mer du Nord, dans une tentative de montrer les muscles en Europe du Nord.

Exercice COLD RESPONSE 2022

« Il ne se tient pas à cause de l'attaque lancée par les autorités russes sur l'Ukraine, mais vu la toile de fond, il revêt une signification accrue ».

Le ministre norvégien de la Défense est très clair à ce sujet : l'exercice international se déroulant du 14 mars au 1er avril est prévu depuis un moment et la situation ukrainienne n'est aucunement liée à cet exercice.

Cold Response 2022 (abrégé en CORE22) implique quelques 30.000 soldats, 200 aéronefs et près 50 navires, ce qui en fait le plus gros exercice de l'OTAN cette année. Dans le contexte international actuel, les 27 membres et pays invités testent leur capacité de réaction en cas d'attaque contre l'un des leurs en vertu de l'article 5 de la Charte de l'Alliance, décrivant le principe de la défense collective. Il faut savoir que cet article a été invoqué pour la première fois le 12 septembre 2001, au lendemain des attentats qui ont frappé les USA et fait près de 3.000 morts.

Cet exercice a été créé en 2006 et est l'héritier de multiples exercices menés depuis plusieurs dizaines d'années en Norvège. Depuis le début des années 50, ce pays a accueilli les exercices *Anchor Express*, *Northern Express*, *Atlas Express* ou encore *Winter Express* et, à ce titre, fait profiter son expertise dans le domaine de la « guerre dans le froid » aux membres de l'OTAN et à ses partenaires.

Ces exercices ont plusieurs objectifs. Le premier est de familiariser les soldats aux conditions climatiques de cette partie du monde et de pouvoir mettre en oeuvre leurs savoir-faire dans des environnements très rigoureux que les différents acteurs de cet exercice ne maîtrisent pas forcément. En effet, que ce soit les températures parfois extrêmes ou la configuration du terrain qui varie (fjords, mers agitées, montagnes recouvertes de glace), les armées se doivent d'opérer avec le même professionnalisme et avec les mêmes résultats que sur n'importe quel autre théâtre d'opération. Le deuxième objectif pour les participants est de s'entraîner ensemble et de mettre en commun leurs méthodes et leurs savoirs, que ce soit sur terre, en mer ou dans les airs. Enfin, le dernier objectif a une portée symbolique. En effet, ces exercices sont menés dans le but de réaffirmer l'entente entre les membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et leur volonté commune de faire front contre tout pays ou entité qui attaquerait l'un de ses membres.

Concernant les forces françaises présentes lors de CORE22, l'armée de Terre est bien représentée. On peut citer le 1er RIMA, le Corps de Réaction Rapide-France (basé à Lille), l'État-major de la Brigade Franco-Allemande et les unités composant le Groupement Tactique Inter-Armes (GTIA) du 3e régiment de Hussards (3e RH) et du 13e bataillon de chasseurs alpins (13e BCA). De plus, le porte-hélicoptère amphibie (PHA) *Dixmude* ainsi que la Flottille amphibie (FLOPHIB), qui regroupe l'ensemble des engins de débarquement amphibie rapide et standards (respectivement au nombre de 4 et de 8) constituent les unités déployées par la Marine durant cette exercice.

Cold Response 2022 reflète l'entente des différents membres et partenaires de l'OTAN sur le terrain. Mais, même si les hautes sphères sont catégoriques et se refusent à toute comparaison, l'ombre de la guerre en Ukraine plane au-dessus des têtes de chacun des participants. Le but de cet exercice étant de se préparer à une attaque contre l'un des leurs, cet entraînement est d'autant plus crucial.



Le socle de défense

Alors que partout en Europe les budgets de défense augmentent, la France annonce à contrecourant amputer temporairement l'armée de 346 millions d'euros, ceci afin d'amortir le choc économique causé par l'invasion de l'Ukraine. Une mesure exceptionnelle qui sera compensée dès juillet 2022 comme l'assure M. Hervé Grandjean, porte-parole du ministère des armées.

Sur le plus long terme, la France va indubitablement devoir rehausser ses capacités militaires pour répondre aux contraintes internationales. Un calcul toujours complexe pour ne pas déséquilibrer davantage le budget économique de la France. Sur cette éternelle question du financement des armées, une proposition de 2017 de M. Fabrice Wolf, ancien pilote dans la Marine Nationale et fondateur de Meta-Défense, pourrait revenir au goût du jour : **le Socle de Défense**.

Il s'agit d'une méthode de financement innovante, censé débloquent des fonds pour moderniser les armées, sans créer de dette ni ponctionner les budgets d'autres ministères. A contrario, l'instauration d'une telle mesure engendrerait des effets positifs sur l'emploi en France, particulièrement appréciable à l'heure de la réindustrialisation. Le secteur de la défense représente 13% des emplois industriels en France, soit 200 000 emplois répartis dans une dizaine de grands groupes et 4000 PME dans l'hexagone. Jean-Yves Le Drian, lorsqu'il était ministre de la défense, parlait de l'investissement dans les industries de défense sous ces termes : « Un seul euro investi dans l'industrie de défense représente en retombée économique deux ou trois euros ».

Le remède miracle ? La création d'un **Plan d'Épargne Défense Avenir (PEDA)**, afin d'attirer l'épargne des français à un taux attractif, l'instar d'un Plan d'Épargne Logement (PEL). Ces revenus seraient réinvestis via la Société Publique de Financement de Valorisation des Equipements de Défense (SPFVED), détenues majoritairement par l'état et utilisés pour la recherche, le développement et la production d'équipements, puis mis à disposition des armées sur un modèle de leasing, sous la supervision de la DGA. Un modèle qui faciliterait également l'exportation, assurant ainsi des revenus supplémentaires pour nos armées.

Selon les estimations, ce plan d'épargne pourrait ainsi permettre de récupérer jusqu'à **35 à 40 milliards d'euros** pour financer les armées, faisant passer le budget de défense de la France à plus de **2,65% du PIB**. Une aide non négligeable pour la planification à long terme des grands programmes d'armements, ainsi que pour soutenir le prix de la force de dissuasion dont dispose la France, qui est estimée à **0.5% du PIB**.

L'intérêt serait en outre immédiat pour les armées en permettant d'augmenter les effectifs de militaires et de civils de la défense, toujours avec l'idée sous-jacente du retour à la haute intensité.

T.B





La boussole stratégique européenne : Un plan de plus voué à l'échec ?

L'idée d'une défense européenne n'est pas neuve, elle remonte au traité de Maastricht de 1992 avec le PESD, mais elle a été très souvent reléguée au second plan. Entre dissensions stratégiques, économiques et politiques, les pays membres de l'Union ont eu tendance à se reposer sur les puissances américaines et onusiennes pour assurer leur défense.

L'incapacité des pays à s'accorder sur des politiques de sûreté et de défense internationales a mené à l'expression tristement célèbre de « nain politique ». Malheureusement, cette expression s'étend aussi au domaine militaire. Si certains pays de l'Union possèdent des industries de défense développées, ils sont rares. Encore plus rare sont-ils à posséder des capacités de projection militaires, à l'instar de la France.

Le renouveau de cette idée de défense européenne intervient dans un contexte tendu de rupture. Les EUA (Etats-Unis d'Amérique) se désengagent de tous les terrains d'affrontement du monde et poussent dans le même temps pour une participation financière plus large des pays membre de l'OTAN. De plus, l'offensive et la guerre russe en Ukraine, aux portes de l'Union donc, exacerbent le sentiment d'urgence des pays à se doter d'un plan pour, à terme, pouvoir assurer leur défense. C'est dans ce contexte qu'intervient l'adoption de « la boussole stratégique » fin mars 2022. Cette feuille de route à l'horizon 2030 en quatre points entend doter l'union, non seulement d'un plan stratégique commun, mais aussi d'une force d'intervention rapidement mobilisable.

Le plan compte développer les capacités de l'Union à agir plus rapidement face aux crises, assurer la sécurité des Européens, investir dans les capacités et les technologies de défense, et coopérer avec d'autres organisations.

Ce plan est ambitieux et novateur dans le sens où il met l'accent, non seulement sur les mesures de défense conventionnelle, mais aussi sur les mesures à mettre en œuvre pour se prémunir des effets des nouvelles guerres hybrides. Ceci inclut les risques cybers et de désinformation.

Quand bien même la situation globale enjoint les pays à créer une défense européenne, la réaffirmation de la couverture de l'OTAN par l'administration Biden pousse certains pays européens à revoir l'importance d'un tel plan à la baisse.

Manifestement, la volonté des pays à se doter d'une stratégie et d'une défense communes n'est pas inscrite durablement dans le temps. De plus, les parlements et les citoyens européens n'ont pas participé aux discussions. Ceci explique pourquoi les discussions sur la boussole stratégique sont passées inaperçues, au moins en France.

Au-delà de la grande difficulté de mettre d'accord les pays membres sur un plan stratégique, et de les faire coopérer sur un domaine aussi régalien que celui de la défense, c'est peut-être et avant tout, comme le présentait le général de Gaulle en son temps, un manque de sentiment national européen qui se fait sentir.